



## Règlement intérieur

### Saison 2025-2026

En adhérant au Club Vertical, je m'engage à respecter les principes suivants :

#### Cours enfants et ados

-Il faut être âgé de 8 ans minimum au 15 septembre 2025, et 18 ans maximum au 31 août 2026

-Le club se réserve le droit de refuser des inscriptions en fonction de ses moyens d'encadrement. Les réinscriptions seront alors prioritaires. Le groupe enfants (8-12 ans) est limité à 16 inscrits, et le groupe ados (13-17 ans) à 30.

-Les horaires des séances doivent être scrupuleusement respectés, et **les jeunes grimpeurs devront faire preuve d'assiduité.**

-Les parents seront avertis par mail quand les séances auront exceptionnellement lieu aux Arts de la Grimpe, boulevard Wilson.

-Par mesure de sécurité, **il est impératif de s'attacher les cheveux et retirer les bijoux** (bagues, boucles d'oreille, bracelets). Il est conseillé d'avoir une bouteille d'eau.

-Les encadrants se réservent le droit d'exclure un participant qui ne respecte pas les consignes, et/ou qui fait preuve de négligence par rapport aux mesures de sécurité élémentaires. L'usage des téléphones portables pendant les cours est interdit, ils devront être rangés dans les sacs, en mode silencieux.

-Les enfants (8-12 ans) ne peuvent accéder à la salle que pendant le créneau du cours qui leur est réservé. Ils peuvent avoir accès aux créneaux « adultes » **à condition** d'être accompagnés d'un de leurs parents licenciés au club ou d'un adulte licencié au club et autonome.

-Les ados détenteurs **d'un passeport jaune** et âgés de 16 ans minimum pourront avoir accès aux créneaux libres adultes : ils devront obligatoirement se signaler à l'encadrant de séance et présenter une autorisation parentale. Un modèle se trouve sur notre site internet à la page inscriptions, et peut être envoyé sur demande.

#### Créneaux adultes

- Les créneaux du **lundi, mercredi, jeudi** (et samedi le cas échéant) sont réservés aux adhérents **autonomes**, détenteurs d'un **passeport JAUNE minimum** (FFME) et à jour de leur cotisation.
- Le créneau du vendredi est réservé aux **débutants de septembre à mi-décembre**. A partir de mi-décembre, le créneau du vendredi est ouvert aux adhérents autonomes.

- Sont considérés comme **DEBUTANTS** les adhérents :

- n'ayant jamais pratiqué l'escalade
  - pratiquant l'escalade en bloc mais pas/peu l'escalade de difficulté
  - ayant déjà pratiqué quelques fois en intérieur ou en extérieur l'escalade de difficulté (récemment, ou par le passé).

**Une pratique occasionnelle n'est pas un gage de maîtrise des principes élémentaires de sécurité.**

Les **nouveaux adhérents débutants** se présenteront le vendredi à la séance qui leur est réservée de septembre à mi-décembre (18h30 à 20h30). Ils ne seront pas acceptés sur les autres créneaux.

Ils bénéficieront d'un encadrement spécifique, afin d'acquérir les principes d'assurage sécurisés. Il leur sera demandé d'être assidus, afin que l'apprentissage puisse se faire dans des conditions optimales : en effet, seule une pratique régulière permet d'assimiler les gestes et principes de sécurité requis pour l'obtention du passeport JAUNE. Ce passeport sera délivré par les encadrants à partir de mi-novembre, avec une date limite de délivrance de passeport début décembre.

S'il ne reste plus de place dans le cours ado, les jeunes débutants de moins de 18 ans pourront s'inscrire et pratiquer, **à condition que l'un de leurs parents pratique en même temps**. Ils ne seront pas autorisés à se présenter seuls.

- A partir de mi-décembre, la séance du vendredi deviendra une séance libre pour adultes autonomes.
  - Une fois le passeport jaune obtenu, les nouveaux adhérents auront accès à l'intégralité des créneaux libres.
  - **A partir de début novembre, les nouveaux adhérents débutants ne seront plus acceptés.**
- 
- Sont considérés comme **AUTONOMES** les adhérents détenteurs d'un passeport **JAUNE minimum**

**Une pratique habituelle de l'escalade n'est pas suffisante, elle doit être validée par un passeport.**

Les nouveaux adhérents expérimentés, c'est-à-dire maîtrisant l'assurage dynamique et la grimpe en tête, mais non détenteurs d'un passeport (par exemple, licenciés FFCAM d'un autre club), se présenteront le vendredi pour vérification par les encadrants, et pourront passer leur passeport JAUNE le jeudi ou le vendredi **EXCLUSIVEMENT**.

**Il ne sera pas possible de passer de passeport les autres jours.**

- La pratique de l'escalade requiert une vigilance de tous les instants : l'assureur a la vie du grimpeur entre les mains. Ainsi, la consommation d'alcool ou de toute substance psychoactive avant la séance est interdite.
- Pour la sécurité de tous, la jauge d'accès au mur est fixée à **50 grimpeurs maximum**.
- Le port du T-shirt ou du débardeur est obligatoire -sauf en cas forte chaleur ( $> 35^{\circ}\text{C}$  extérieur)

## Conditions applicables à tous

- Toute personne inscrite (jeune ou adulte) et qui ne remplit pas les critères édictés ci-dessus ne sera pas autorisée à pratiquer. Les encadrants se réservent ainsi le droit d'exclure un adhérent qui ne respecte pas les consignes de sécurité.
- Les nouveaux adhérents se présenteront au gymnase munis de la carte générée par HelloAsso lors de l'inscription (capture d'écran ou impression)
- Les adhérents s'engagent également à respecter les règles de pratique et de sécurité édictées par la fédération à laquelle ils adhèrent : FFME ou FFCAM

**Merci de votre compréhension** : le respect de ces principes permettra aux encadrants, qui sont tous bénévoles, de pouvoir gérer les différents groupes de manière sereine.